



Dynamiques sociales et politiques de la vie privée

## Séminaire du 8 décembre 2017

10h – 13h salle Berty Albrecht

ISH, 16, rue Berthelot, Lyon 7<sup>ème</sup>

**Gaëlle CLAVANDIER, enseignant-chercheur - CMW**

### ***Prénommer et inhumer - Vers une humanisation des fœtus et des mort-nés ?***

À partir d'une recherche sur la trajectoire et le devenir des corps des fœtus et des mort-nés<sup>1</sup> et d'une étude sur les prénoms des enfants sans vie à partir des registres d'état civil<sup>2</sup>, nous proposons d'interroger leur statut social et juridique.

Si ces mort-nés que l'on considère aujourd'hui comme des enfants sans vie sont prénommés et inscrits sur les registres, comme les livrets de famille, et si leurs corps sont traités comme des dépouilles mortelles et qu'ils sont intégrés au sein des cimetières, alors il est légitime de re-questionner leur statut actuel et d'en répertorier les transformations.

Ce statut peut actuellement s'assimiler à un état liminaire, ni tout à fait personne, ni tout à fait chose, puisque les êtres morts avant de naître n'acquiescent pas la personnalité juridique. Or, si l'on étend cette réflexion à la catégorie de personne, l'on observe les prémices d'une reconnaissance de ces fœtus, qui ne vaut néanmoins pas pour tous et donc pas de manière universelle. Le fait que ces derniers aient un corps et qu'ils soient identifiés et parfois nommés est le signe d'un changement manifeste de sensibilités, qui de notre point de vue ne va pas simplement dans le sens d'une reconnaissance de la souffrance des parents. Un certain nombre d'indicateurs montrent que ce processus touche tout autant aux fœtus eux-mêmes et à la nécessité qui se fait jour de les traiter avec respect, selon le principe de la dignité de la personne humaine. Or, si ce principe s'applique à eux, c'est qu'ils ont acquis, pour partie tout au moins, des propriétés de la condition humaine.

---

<sup>1</sup> Recherche financée par la Fondation des services funéraires Ville de Paris sous l'égide de la Fondation de France, conduite avec Philippe Charrier de 2013 à 2015.

<sup>2</sup> Portant sur plus de 3000 extraits d'actes.